

Légende

Effectifs disponibles

- 8 15:00 13:30 1900 L
- 10-47 13-26 8:00
- Nombre de pompiers jour/semaine
- Temps de mobilisation jour/semaine (minute)
- Nombre de pompiers soir/semaine - fin de semaine
- Temps de mobilisation soir/semaine et fin de semaine (minute)

Distane linéaire de protection

- Distance de 152 m borne-fontaine conforme
- Distance de 2 km borne-fontaine conforme
- Distance de 2 km point d'eau accessible à l'année

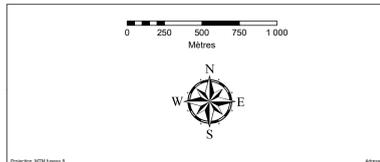
Niveau de risque incendie des Bâtiments

- Faible
- Moyen
- Élevé
- Très élevé

Temps de réponse

- Réponse en 15 min ou moins par la caserne de Sainte-Martine
- Réponse en 15 min ou moins par une autre caserne

— Réseau routier
 — Réseau ferroviaire
 - - - Limite MRC
 - - - Limite municipale
 Plan d'eau
 Périmètre urbain (PU)
 Zone agricole
 Zone blanche autre que PU



Attestation de conformité délivrée par le Ministère de la Sécurité publique le 28 mai 2022
 Adopté par la MRC le 15 juin 2022
 (Résolution numéro 2022-06-159)
 Entrée en vigueur le 15 juillet 2022

Miguel Lemieux
 Directeur général

Linda Phaneuf
 Directrice générale et greffière-trésorière

